

Les avantages de notre accompagnement !

- Des cadres de santé, formateurs en formations infirmière et aide-soignante, formés et expérimentés en VAE.
- Un accompagnement personnalisé, principalement individuel, une relation directe avec le même formateur tout au long de votre démarche.
- Un accompagnement bienveillant, à l'écoute de vos objectifs, de votre rythme, de vos capacités.
- Une organisation compatible avec vos engagements personnels et professionnels.
- Des entretiens afin de vous préciser la démarche, de vous guider dans votre réflexion, dans l'explicitation de vos expériences et dans l'écriture.
- Une préparation et une simulation de l'entretien avec le jury.
- Un retour d'expérience post-jury et une projection sur la suite de votre parcours.

Modalités

VOTRE FINANCEMENT :

- France VAE, Service public de la VAE.
- Si vous êtes salarié du secteur privé, demandeur d'emploi, bénévole, aidant familial...
- Prise en charge totale. <https://vae.gouv.fr>
- Votre employeur, le réseau Transition Pro, votre CPF (hors Livret 1), vous-même....

LIVRET 1 : RECEVABILITÉ

- 3h d'accompagnement individuel
- **80€**

LIVRET 2 :

- Accompagnement individuel et collectif, simulation de jury...
- Vous possédez un diplôme "passerelle" : **12h** → **800€**
- Vous ne possédez pas de diplôme "passerelle" : **20h** → **1340€**

INTÉRESSÉ ? ALORS N'HÉSITEZ PLUS !

Faites-vous et faites-nous confiance
Valorisez vos expériences
Faites évoluer votre carrière

Obtenez le DEAS



Université de Lille

Référent Handicap : Mme Ludivine BRYGO

Institut des Formations en Santé (IFS)

HÔPITAL ALEXANDRA LEPÈVE

VAE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT(E) (DEAS)



IFS

03 28 28 56 80

Impasse floreal - CS 76 367
59 385 Dunkerque Cedex 1

www.ch-dunkerque.fr/ifs/

VAE pour l'obtention d'un diplôme d'Etat d'aide soignant (DEAS)

Depuis 2005, l'IFS de Dunkerque propose l'accompagnement de candidats à la VAE en vue d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e).

- Nos engagements : **disponibilité, confidentialité et respect mutuel.**

COMMENT OBTENIR CE DIPLÔME :

Je pense avoir des expériences en lien avec les 11 compétences qui définissent le métier d'Aide-Soignant(e).

En exposant à un jury ces expériences, je peux bénéficier de la reconnaissance de mes savoirs et compétences.

Grâce à cela, je peux obtenir tout ou une partie du DEAS !

L'Institut des Formations en Santé de Dunkerque vous accompagne tout au long de votre parcours.

Les conditions pour une VAE en vue de l'obtention du DEAS ?

J'ai réalisé et cumulé au moins une activité, en rapport avec chacun des **5 domaines d'activité** du Référentiel d'Activités de l'Aide-Soignant(e) *.

- L'accompagnement et la prise en soins de personnes lors des actes de la vie quotidienne et sociale
- L'adaptation de mes actions à l'état clinique de la personne, observations et mesures
- L'accompagnement de l'entourage, des autres professionnels et l'information
- L'entretien de l'environnement de la personne et des matériels
- Transmissions afin de maintenir la continuité des soins.

J'ai exercé ces activités pendant au **moins 1 an**, ce qui équivaut à **1607h** en équivalent temps plein, sur une ou plusieurs périodes.

Il peut s'agir d'un temps de travail salarié mais aussi d'actions bénévoles ou de temps de stages en formations... (preuves à fournir).

* Annexe I de l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au DEAS

Principales étapes de la VAE

- Je m'informe et vérifie que je peux être candidat(e) à cette VAE.
- Je fais ma demande de recevabilité auprès de l'ASP, l'Agence de Service et de Paiement (www.asp-public.fr) en remplissant avec précision mon Livret 1 ou dossier de faisabilité.
- Je rédige le Livret 2 (présentation des acquis) dans lequel je me présente et explicite mes expériences.
- J'envoie mon Livret 2 afin d'être convoqué(e) à un entretien avec un jury.
- J'argumente mon Livret 2 et réponds aux demandes du jury composé de 3 professionnels liés au métier d'Aide-Soignant(e).
- Je suis informé(e) de la délibération du jury et de la validation totale ou partielle du DEAS.